

(En milliers d'acres.)

Détail.	Man.	Sask.	Alta.	C. B.	Yukon et T.N.-O.	Total	N°
Classification selon les catégories							
Terres agricoles—							
Aliénées, patentées, concédées, etc.—							
Terres agricoles occupées ¹	15,132	55,673	38,977	3,542	5	163,260	1
Terres agricoles en culture ¹	5,842	21,951	12,012	450	1	57,670	
Terres agricoles améliorées ¹	8,522	33,549	17,749	705	1	85,521	
Fermes abandonnées ¹	1,168	1,024	1,410	249	Néant.	5,289	2
Réservées pour la construction de routes ⁵	978	1,469	1,291	114	Néant.	5,393	3
Totaux, terres aliénées, patentées, concédées, etc.⁷.....	22,279⁹	61,218⁹	45,477⁹	3,905	5	185,794	4
Terres agricoles boisées—							
Lots de ferme boisés ⁸	1,998	3,449	3,927	1,155	2	26,375	5
Inocupées ²	1,330	2,960	6,020	2,560 ⁸	6,400 ²	58,391	6
Totaux, terres agricoles boisées.....	3,328	6,409	9,947	3,715	6,402	84,766	7
Terres fédérales de la Couronne propres à l'agriculture ¹¹							
	15	15	15	15	9,000 ⁵	9,013 ¹⁸	8
Terres provinciales de la Couronne propres à l'agriculture non comprises à la position 6 ¹⁶							
	8,771	15,896	25,953	16,138	Néant.	102,962	9
Baux de pâturage (compris dans position 9).....							
	74 ⁸	3,493 ⁸	3,367 ⁸	72 ⁸	15	7,073 ¹⁹	
Totaux, terres agricoles³.....	32,380	80,074	87,450	22,603	9,005	361,162	10
Terres boisées—							
Aliénées, concédées, etc.—							
Terres boisées aliénées ²	21,389	3,340	8,730	11,620	Néant.	64,792	11
Lots de ferme boisés ⁵	1,998	3,449	3,927	1,155	2	26,375	12
Totaux, aliénées, concédées, etc.....	23,387	6,789	12,657	12,775	2	91,267	13
Cédées à bail en vertu de permis d'abatage, concessions de bois à pâte (compris dans la position 16).....							
	2,438 ⁸	460 ⁸	621 ⁸	4,355 ⁸	15	113,828 ¹⁹	14
Terres boisées fédérales.....							
	15	15	15	15	36,600	36,678 ⁹	15
Réserves indiennes boisées ⁴							
	335	549	343	439	2	2,756	16
Terres provinciales boisées.....							
	35,200	44,500	42,240 ⁸	109,200	Néant.	575,550	17
Totaux, terres boisées¹⁷.....	59,520	52,582	81,132	123,267	38,400	737,923	18
Terres incultes¹².....							
	55,330	26,057	15	81,826	895,677	1,201,279¹⁹	19
Relevé, selon le mode de possession—							
Terres aliénées, patentées, concédées, etc. ¹⁸							
	43,668	64,558	54,207	12,813 ⁸	5	246,528 ¹⁸	20
En voie d'aliénation.....							
	15	15	15	6,148 ⁸	Néant.	11,078 ¹⁹	21
Terres fédérales de la Couronne ¹¹ , y compris terres cédées à bail, mais à exclusion des Réserves indiennes et des Parcs nationaux du Dominion.....							
	3	30	66	103	934,353	934,686	22
Réserves indiennes ⁴ , ¹⁰							
	475	1,368	1,328	744	2	5,179	23
Parcs nationaux du Dominion.....							
	735	1,196	13,436	1,098	2,320	18,789	24
Terres provinciales de la Couronne y compris terres cédées à bail, mais à exclusion des Parcs provinciaux.....							
	95,742	85,148	90,241	216,385 ⁸	Néant.	1,001,796	25
Parcs provinciaux.....							
	Néant.	4	2	1,390 ⁸	Néant.	9,482	26
Totaux, superficies en terre³.....	140,623	152,304	159,232	223,981¹²	936,680	2,212,790¹³	27

terres provinciales, y compris les terres cédées à bail, à 216,385,000 acres, est basé sur la superficie globale de la Colombie Britannique qui est de 238,483,200 acres, alors qu'elle est estimée à 223,980,800 par le service des Levés topographiques. ¹⁴ Dont 14,713 acres environ sous la juridiction du ministère de la Défense nationale. ¹⁵ On ne possède pas de chiffres estimatifs. ¹⁶ Chiffre approximatif obtenu en déduisant les positions 4, 6 et 8 de la position 10. ¹⁷ Total de la superficie boisée, productive et improductive, par provinces, telle qu'estimé par le service forestier du ministère de l'Intérieur et figurant en milles carrés, à la page 44 du présent volume; il devrait être composé des positions 13, 15, 16 et 17, mais dans certaines provinces, il est plus élevé en raison de ce que la position 15 ne comprend pas les superficies boisées des parcs nationaux du Dominion sur lesquelles on ne possède pas de données estimatives. Les terres boisées des Réserves indiennes ne sont pas comprises dans la position 15, mais figurent séparément à 16. A part ces exceptions, les positions 15 et 17 embrassent toutes les terres boisées, tant fédérales que provinciales (terres de la Couronne, parcs nationaux, terres de l'Armistice, terres de l'Armée, réserves, etc.). ¹⁸ Comprend les terres en voie d'aliénation là où elles ne figurent pas à 21. ¹⁹ Ne se rapporte qu'aux provinces indiquées. ²⁰ Il n'y a pratiquement pas de terrain inculte au Nouveau-Brunswick.